

## Rapport annuel Suisseculture Sociale 2019

### 1. Membres et organes

L'année 2019 n'a pas amené de changements dans la structure des membres de Suisseculture Sociale. Nous sommes heureux que toutes les sociétés de gestion et les fondations sociales nous restent attachées sous une forme ou une autre, que ce soit par des contributions régulières ou par leur affiliation, et nous espérons qu'il en restera ainsi à l'avenir.

Membres 2019 :

- AdS Autrices et auteurs de Suisse
- ARF/FDS, Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films
- Danse Suisse / Tanz Schweiz
- Fondation Forberg
- Fondation sociale ProLitteris
- Fonds de solidarité SUISSIMAGE
- SONART, Association suisse de musique
- SSA Société Suisse des Auteurs
- ssfv Syndicat Suisse Film et Vidéo
- t. Professionnels du spectacle Suisse
- visarte, Association professionnelle des artistes visuels en Suisse

L'Assemblée générale a également confirmé les comptes annuels 2018, le budget 2019 ainsi que la poursuite de la collaboration avec Suisseculture (voir point 2.1). Les membres ont, de plus, décidé d'appliquer en principe la stratégie développée par le Comité lors de sa retraite, de ne pas dissoudre à moyen terme le Fonds, mais plutôt d'essayer de trouver de nouvelles ressources.

De même, les membres ont confirmé, pour une année supplémentaire, tous les membres du Comité dans leurs postes :

Nicole Pfister Fetz (présidente/A\*dS), Claudia Galli (anciennement ACT, aujourd'hui t.), Regine Helbling (visarte), Benedikt Wieland (anciennement SMS, aujourd'hui SONART) et Ariane Pollo (ARF/FDS).

Durant l'année sous revue, Ariane Pollo a démissionné du Comité en raison de changements professionnels. Ursula Kubicek (ARF/FDS) a pris sa place en tant que suppléante sans droit de vote jusqu'à ce que son élection soit régularisée lors de l'AG 2020.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'année : le 14 mars, pour une retraite et la préparation de l'AG, et le 31 octobre, pour une séance du Comité réglementaire.

### 2. Comptes annuels

#### 2.1. Administration

Le 1<sup>er</sup> avril, Etrit Hasler a succédé à Brigitte Zimmermann afin de donner au Comité le temps d'examiner une fusion de l'administration et du service de lobbying, suite au départ à la retraite de Hans Läubli (solution limitée jusqu'à la fin décembre 2019). Étant donné les exigences que comportaient la formation aux divers domaines d'activité ainsi qu'au processus des requêtes, il a été impératif de conserver en parallèle les postes de Brigitte Zimmermann et d'Etrit Hasler.

Lors de sa séance du 31 octobre, le Comité a définitivement décidé de fusionner les postes de l'administration et du service de lobbying et de transférer ces services dans les locaux de Suisseculture, à la Kasernenstrasse. Etrit Hasler a été élu à la direction du secrétariat.

Durant l'année sous revue, nos recettes ont suffi à couvrir les dépenses de fonctionnement, et les comptes de l'administration se soldent par un excédent de CHF 250.20.

## 2.2. Fonds

Nous adressons, cette année aussi, de chaleureux remerciements à Swissperform pour avoir alimenté de CHF 5000.00 notre Fonds d'aide d'urgence. Nous avons également reçu en 2019 une donation de CHF 2000.00 de la part d'une autrice, poétesse et slameuse, malade du cancer. Le secrétariat a personnellement remercié pour cette donation.

Malgré une baisse des requêtes reçues – ce qui s'est reflété dans les comptes du Fonds –, les ressources dont disposent le Fonds ont continué de décroître en 2019 : Suisseculture Sociale a versé, au titre de contributions d'urgence, la somme totale de CHF 16 241.95. De plus, notre compte d'épargne n'a généré que de très faibles intérêts.

Les comptes du Fonds se soldent par une perte de CHF 9255.70. Cela signifie qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le capital du Fonds s'élève à CHF 136 515.55. Si le volume des contributions d'urgence se maintenaient au niveau plutôt faible de 2019, nos ressources suffiraient à couvrir les besoins pendant une dizaine d'année au maximum – mais si l'on considère la valeur moyenne des années précédentes, il apparaît plus réaliste de prévoir un délai de trois ans.

Lors de sa retraite, le Comité a décidé de ne pas dissoudre à moyen terme le Fonds, mais de prendre des mesures pour l'alimenter de nouveau. Des contacts ont été établis avec des fondations et l'Office fédéral de la culture afin de stabiliser, sinon d'augmenter les finances du Fonds.

Par la même occasion, le Comité a remanié le règlement des contributions d'urgence – les modifications proposées seront soumises au vote des membres lors de l'AG 2020.

Si on considère les comptes de l'administration et du Fonds, les pertes totales de l'association se montent en 2019 à CHF 9005.50.

## 3. Protection sociale

En matière de protection sociale, l'Association a achevé le projet « Décompte pour indépendants » et l'a présenté aux membres à l'occasion de l'AG. Le Comité a jugé que le projet « Kling&Klung-Luxan » était précieux, mais il n'a pas considéré qu'il était impératif d'institutionnaliser la collaboration.

Compte tenu des faibles possibilités qu'ont les artistes de s'assurer contre les accidents professionnels, en particulier dans le domaine musical, l'association a pris contact avec le Conseil suisse de la musique afin de lancer une éventuelle intervention au Parlement suisse.

## 4. Service de lobbying et de conseil

- Le travail de conseil et de lobbying de Suisseculture Sociale a continué d'être effectué par le secrétariat de Suisseculture, pour un mandat équivalant à 10 pour cent de poste. Pour les questions juridiques, le directeur a été secondé par l'avocate spécialisée et ancienne directrice de Suisseculture, Yolanda Schveri. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce mandat sera intégré au poste de directeur de Suisseculture Sociale, qui représente également 10 pour cent de poste. Le Comité a nommé Etrit Hasler à ce poste consolidé, lors de sa séance du 31 octobre 2019.
- *Site Internet* : le site « [suisseculturesociale.ch](http://suisseculturesociale.ch) » a été actualisé en permanence, notamment en raison des modifications continues apportées aux taux de cotisation des assurances sociales
- *Séminaires sur la prévoyance sociale à l'intention des créateurs culturels* : au cours de l'année sous revue, Hans Läubli a de nouveau tenu plusieurs séminaires sur la prévoyance sociale auprès d'associations professionnelles, de hautes écoles spécialisées et de programmes destinés aux créateurs culturels au chômage. En outre, nombre d'associations de membres, dans les diverses disciplines, proposent à leurs membres et leur organisent ce type de séminaires, dont une partie est dirigée par des membres du Comité de Suisseculture Sociale.
- *Contacts avec les cantons, les villes et les organisations politiques* : au cours de l'année sous revue, on a pu constater une augmentation du nombre des villes et des cantons qui cotisent pour la prévoyance professionnelle des artistes indépendants soutenus dans le cadre de leur encouragement à la culture (canton et ville de Zurich, tous les cantons de Suisse centrale, les villes de Berne et de Thourne). Dans les

entretiens que nous conduisons avec les délégués culturels des villes et cantons ou avec les responsables de l'exécutif, nous tentons en outre d'influencer la mise en œuvre en faveur de ces directives.

- *Divers renseignements et conseils fournis aux associations membres et autres cercles intéressés* : au cours de l'année qui vient de s'écouler, les directrices et directeurs de nos associations membres, mais aussi les collaboratrices et collaborateurs d'autres institutions, se sont de nouveau adressés au service de conseil de Suisseculture Sociale, dont le directeur a la charge, pour obtenir renseignements et conseils.

## 5. Fonds de soutien d'urgence

### 5.1 Requêtes 2019

21 requêtes (22 l'année précédente) nous ont été adressées au cours de l'année sous revue. Le secrétariat a directement répondu à 9 d'entre elles car elles concernaient des demandes de contributions à des projets ou à des infrastructures. Dans deux cas, cela concernait des créateurs culturels qui ont déjà été soutenus à plusieurs reprises au cours des années précédentes. Cinq personnes ont été renvoyées à des fondations membres, en accord avec ces dernières, et dans deux de ces cas, une enquête plus approfondie a été menée par l'intermédiaire de NETZ, ce qui a débouché sur le soutien des requérants suivi d'un retour d'information adressé à Suisseculture Sociale.

12 requêtes ont été soumises au comité d'experts (en 2019 : Regine Helbling, Nicole Pfister Fetz, Benedikt Wieland). Celui-ci a accédé à 7 requêtes. Au total, les contributions accordées se montent à CHF 16 241.95, chacune oscillant entre CHF 1500.– et CHF 3000.–. Elles se répartissent comme suit entre les disciplines artistiques :

<i>Soutiens accordés en 2019 par discipline</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant CHF</i>
Arts visuels	3	6500
Littérature <sup>1</sup>	2	4500
Musique	2	5241.95
Théâtre/spectacle	0	0
Danse	0	0
Cinéma/audiovision	0	0
Photographie	0	0
<i>Total</i>	<i>7</i>	<i>16'241.95</i>

### 5.2 Évolution du Fonds de soutien d'urgence

Depuis sa création en 1999, notre Fonds a accordé 303 contributions pour un total de CHF 1 093 976.75. Ce n'est qu'à partir de 2006 que ces contributions ont été classées par discipline.

<i>Soutiens accordés de 2006 à 2019 par discipline</i>	<i>Nombre<sup>2</sup></i>	<i>Montant CHF</i>
Arts visuels	71	243 186
Littérature	43	135 415
Musique	27	78 413
Théâtre/spectacle	20	74 614
Danse	5	17 500

<sup>1</sup> L'une des requérantes est une journaliste travaillant en priorité dans le domaine culturel.

<sup>2</sup> Ces chiffres se réfèrent uniquement aux requêtes soutenues, non aux requêtes reçues.

Cinéma/audiovision	10	32 051
Photographie	6	23 650
<i>Total</i>	<i>182</i>	<i>604 828</i>

Il est à noter qu'en 2019, de plus en plus de créateurs culturels ont demandé, à plusieurs reprises, un soutien de Suisseculture Sociale bien qu'il leur soit clairement notifié, à l'occasion d'un premier soutien, que celui-ci ne peut être renouvelé. On peut donc se demander à qui il reviendrait de soutenir sur le long terme les créateurs culturels vivant dans des conditions précaires – l'aide d'urgence n'est pas du tout adaptée à un tel soutien, ni en raison de son orientation ni en raison de ses ressources.

De même, le traitement de ces requêtes de soutien soulève continuellement des questions de concurrence et de démarcation par rapport à d'autres mesures de soutien, notamment étatiques, telles que l'assistance sociale et les prestations complémentaires. Le Comité a décidé de se pencher spécifiquement sur ces questions en 2020 et de les thématiser au cours de rencontres avec les fondations de prévoyance.

L'évolution des dernières années, du Fonds en particulier, a clairement démontré que le travail de Suisseculture Sociale va se transformer en profondeur dans les prochaines années. Le Comité et le secrétariat ont la ferme intention de s'y atteler et de relever ces défis l'an prochain.

Zurich, 9 octobre 2020 / Etrit Hasler, Nicole Pfister Fetz